



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-5591>

Département(s) de publication : **30, 34**

Annonce n° **26-5591**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Comm de comm du Grand Pic Saint-Loup

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 20002298600034

Ville : Saint Mathieu de Trévièrs

Code postal : 34270

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 30, 34

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.achatpublic.com/>

Identifiant interne de la consultation : 2026/01

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Service Marchés publics

Adresse mail du contact : marches.publics@ccgpsl.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 467551700

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner ; Attestation sur l'honneur sanctions russes
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel

d'encadrement pour chacune des trois dernières années ; Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat ; Assistant à maîtrise d'ouvrage en architecture, urbanisme et paysage

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 17/02/2026 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Exigée

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Administration

Critères d'attribution : Prix des prestations 55%, Valeur technique de l'offre 40%, Critère environnemental prenant en compte les objectifs de Développement durable 5%

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Mission d'Architecte-Urbaniste-Paysagiste Conseil Coordonnateur dans le cadre d'un accompagnement pour le Parc d'activités de l'Ecoparc Bel Air, phases 3 et 4 à Vailhauquès

Code CPV principal - Descripteur principal : 71210000

Type de marché : Services

Lieu principal d'exécution du marché : Vailhauquès 34570

Durée du marché (en mois) : 48

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : L'accord-cadre avec maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande. Il s'agit d'un accord-cadre composite attribué à un seul opérateur économique : 1- à prix global et forfaitaire, pour une partie des missions (1, 2 et 4) s'appliquant conformément à la DPGF 2- à bons de commande, passé à prix unitaires sans minimum et avec maximum pour la mission 3, fixant toutes les stipulations contractuelles et exécutées au fur et à mesure de l'émission de bons de commande, sans négociation ni remise en concurrence, selon les modalités prévues dans l'accord-cadre et en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Le montant total des prestations est défini (e) comme suit : maximum 52 500,00 € HT. Les procédures de recours sont précisées à l'article 8.2 du Règlement de la consultation.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 16/01/2026